Débat public refonte station Seine-Aval du SIAAP

Réunion sur la gouvernance
du jeudi 13 décembre 2007
à Maisons-Laffitte

Contribution de M. Rollon MOUCHEL-BLAISOT,
Sous-Préfet de Saint-Germain-en-Laye
au sujet de l'Observatoire de Fromainville

Mes propos ne concernent pas :

- la gouvernance interne du SIAAP qui relève du domaine politico-institutionnel
- des procédures réglementaires d'autorisation des diverses activités du SIAAP avec consultation des communes, enquêtes publiques, etc…

Je souhaite en revanche insister sur l'intérêt de conserver cet Observatoire créé en 1991 par le Préfet des Yvelines, après accord de son homologue du Val d'Oise.

J'ai pris connaissance avec beaucoup d'attention des propositions pour la refonte de la station d'épuration Seine-Aval du SIAAP faisant part de sa vision, en tant que maître d'ouvrage. Dans le document distribué lors de ce débat, le SIAAP fait part de ses engagements dans le domaine de la gouvernance et propose notamment une commission d'évaluation quadripartite au niveau régional, avec intégration de l'actuel Observatoire de Fromainville.

Au-delà du fait que je n'ai pas été consulté ni informé de cette proposition alors que le Sous-Préfet de Saint-Germain-en-Laye anime cette instance sous l'autorité du Préfet des Yvelines, il me paraîtrait souhaitable d'avoir une approche sensiblement différente du sujet.

Il faut bien distinguer en effet les différents niveaux de gouvernance :

- niveau national et européen (définition des normes et élaboration des politiques publiques),
- niveau régional et interrégional du bassin Seine-Normandie (schémas directeurs d'assainissement, mise en œuvre opérationnelle, subventions),
- niveau local (être informé de tout ce qui peut avoir une incidence sur les populations riveraines ou les territoires des communes concernées).

Sur ce dernier plan, cette instance fonctionne et répond, me semble-t-il, au besoin d'être informé localement des nuisances et difficultés engendrées par la station d'épuration Seine-Aval.

Il faut donc confirmer le caractère local, de proximité, de cette instance et consolider au contraire l'Observatoire de Fromainville pour débattre de tout ce qui concerne les populations riveraines et les territoires.

Dans cette perspective, je souhaite soumettre au débat public **cinq propositions concrètes** pour donner une nouvelle dimension à l'Observatoire :

1) Changer de nom :

   L'impact de l'usine dépasse, et de beaucoup, les frontières du village de Fromainville. D'autre part, le caractère singulier de l'usine explique que l'Observatoire ne peut pas être assimilé complètement à une Commission Locale d'Information et de Surveillance (déchets) ni à une Commission Locale d'Information et de Concertation (pour installations industrielles cataloguées SEVESO seuil haut). On pourrait donc trouver une appellation ad hoc, du type : Comité Local d'Information, de Concertation et de Surveillance (CLICS) de la station d'épuration Seine-Aval qui fusionnerait en quelque sorte ces deux types d'instances bien connues par ailleurs.

2) Composition revue et élargie :

   Les arrêtés préfectoraux datent de 1991-1993. Tout en conservant l'esprit de leur création, on pourrait actualiser la composition de cette instance en y intégrant d'autres collectivités territoriales qui seraient éventuellement intéressées (exemples : conseils généraux 78 et 95), d'autres associations représentatives et en y impliquant aussi davantage dans les débats l'ensemble des services de l'État concernés : Agence de l'eau-DRIRE-DIREN-SNS-DRASS /DDASS-DDEA, etc…

   Il conviendrait cependant de maintenir la présidence et l'animation effective de cette instance par le Sous-Préfet de Saint-Germain-en-Laye (par délégation du Préfet des Yvelines) et de continuer à organiser les réunions en sous-préfecture, sans que cela soit une règle intangible naturellement.

3) Augmentation de la périodicité :

   L'Observatoire se réunit habituellement une fois par an ; c'est trop peu en raison de la densité des questions à traiter.
   Deux réunions par an seraient le minimum, avec la possibilité de réunir très rapidement le comité en cas d'urgence ou de nécessité, à la demande des partenaires ou de l'État.

4) Ordre du jour élargi :

   Habituellement, le SIAAP rend compte de son activité et des différents mesures prises dans le domaine des nuisances ou de l'environnement, ce qui a été l'objectif d'origine de l'Observatoire. Il faut cependant élargir les travaux :

- étude d'impact globale de la station et non pas morcelée par type d'installation
  (il faut passer d'une approche exclusivement réglementaire et compartimentée à une approche globale environnementale et de développement durable)

- non seulement compte-rendu des mesures mises en œuvre par le SIAAP (ce qui était la vocation première de l'Observatoire, et qui demeure indispensable) mais aussi communications, par l'État et les différents organismes publics (exemple : Agence de l'eau), sur les politiques mises en œuvre dans le domaine de l'eau et de l'assainissement ayant une incidence locale

- enquête sur les risques sanitaires afin de répondre aux inquiétudes de la population. La DDASS des Yvelines réfléchit à la bonne méthodologie à adopter dans le prolongement du débat sur les risques qui s'est tenu à Achères le 22 novembre 2007 et fera prochainement des propositions concrètes

- recomposition foncière suite à la refonte de la station : quel avenir pour la zone libérée par le SIAAP ? Il faut, là encore, plus d'informations et d'échanges car ce sont des enjeux territoriaux importants en termes d'aménagement et d'équipement, de dépollution des sols, d'exploitation des sous-sols, de zones inondables, etc…

- suivi régulier des travaux du grand et long chantier à venir par un groupe spécifique, rapportant devant le CLICS avec suivi particulier des nuisances, des circulations, de l'impact sanitaire,…

<u>Conclusion</u> : après le grand débat public, rien ne sera plus comme avant

- il faut à la fois passer à une nouvelle étape de l'Observatoire de Fromainville tout en conservant au niveau local, proche du terrain, le soin de débattre des questions qui concernent les riverains et les communes

- déplacer ou diluer l'Observatoire dans une structure plus large serait une erreur ; il faut au contraire, inviter tous les services et organismes compétents à venir participer, sur place, à nos différents travaux.

  La prochaine réunion de l'Observatoire, prévue le 14 janvier 2008, permettra d'évoquer l'évolution souhaitable de l'Observatoire et, si consensus, de mettre en place ces différentes propositions (non limitatives) pour faire du CLICS le lieu d'échanges privilégié des acteurs et des habitants qui partagent collectivement le souci de l'intérêt général et du respect de l'environnement.